Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 167

Artikel: Etat civil de l'arrondissement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-285298

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

campagne où il ne trouve pas les mêmes distractions, c'est pourquoi il faut faire son possible pour que l'homme des champs reste au village et puisse y faire des économies où tout au mo'ns y vivre heureux en élevant sa fa-

L'instruction mise à la portée des gens de la campagne est une excellente chose pour les y retenir. Cette instruction ne doit pas être le privilège des villes, il faut au contraire la faciliter à ceux que l'on désire voir rester à l'exploitation du sol, la plus ancienne et la plus belle destinée de l'homme qui se trouve toujours aussi au milieu de la nature.

Nous ne sommes plus au bon vieux temps où le cultivateur suivait telle ou telle méthode de culture parce que son père et son grand'père le faisait, les temps ont marché depuis et la culture du sol pour être rémunératrice doit être raisonnée et basée sur les progrès incessants de la science. Mais pour appliquer ce que la science nous enseigne, il faut être instruit et c'est cette instruction qui manque encore à la campagne. Il ne faut pas faire du cultivateur un demi-savant, c'est le plus triste personnage que l'on puisse rencontrer que celui qui croit tout savoir parce qu'il a quelques notions de savoir. Par contre il faut apprendre au cultivateur à se rendre compte des opérations qu'il effectue, à les raisonner et à profiter ainsi des découvertes des travaux qui se font dans l'art de cultiver le sol. Généraliser l'instruction, ce sera par exemple, mettre à même tous les habitants d'un village de discuter entre eux des nouveautés qui peuvent être appliquées avec profit à le faire avec intelligence.

Retenir l'homme des champs au village c'est une vérité de l'économie rurale que tout le monde reconnaît mais on ne fait pas assez dans

Nous n'avons fait qu'indique: dans ces quelques lignes les points sur lesquels devraient porter les réflexions de nos hommes d'Etat et aussi de nos agriculteurs qui sont les premiers intéressés. La question est importante, elle s'impose de plus en plus, il faut donc lutter contre l'émigration des populations rurales vers les villes. Quand ce point sera obtenu, la question de la main d'œuvre agricole sera plus facile et tout le monde s'en trouvera C. Borel.

Journal d'agriculture.

Poignée de recettes

Brülures faites par la cire à cacheter. Des plus douloureuses, - lorsque surtout elles résultent de la cire encore enflammée.

En ce cas, il est souvent difficile de prévenir la désorganisation de la peau et des chairs at-

Cette difficulté n'existe pas, si l'on dispose d'un flacon, - qu'on devrait toujours avoir à contenant une solution de 1 gramme d'acide phénique cristallisé dans 100 grammes d'alcool, additionnée de 1 à 2 grammes d'essence (de thym ou autre), pour masquer l'odeur de l'acide. — On peut s'adresser au premier pharmacien venu pour avoir cette

Est-on victime, à l'improviste, d'une brûlure, si grave qu'elle soit ? - On verse, dans un verre, de ladite solution pure, - ou tout au plus étendue de son volume d'eau. - quantité suffisante pour pouvoir y tremper la partie brûlée ; l'immersion est continuée jusqu'à disparition complète de la douleur. aussi procéder par l'apposition de compresses, maintenues imbibées.

On n'a, dès lors, à craindre ni ampoules (phlyctène), ni plaie, - et bientôt il ne reste plus la moindre trace de l'accident.

Guérison des brûlures par le lait. -'Lorsqu'on a été brûlé d'une manière quelconque, il faut rapidement, si on en a sous la main, plonger la partie atteinte et la maintenir immergée dans du lait de vache houilli et refroidi; ou bien. ne la pouvant baigner, la recouvrir de compresses imbibées de ce lait, jusqu'à ce que toute dou'eur ait cessé.

Ouelle que soit la gravité du mal, sa guérison complète ne se fait pas longtemps attendre.

Guérison des brûlures par la gelée de groseilles. - La gélée de groseilles a été employée avec succès; on en couvre la brûlure, on l'entoure d'un linge et on ne lève l'appareil qu'après que la peau s'est refermée.

L'eau camphrée. - D'après Octave Sully, le camphre n'est pas seulement la base de la Méthode Raspail, on peut aussi l'utiliser en horticulture.

L'eau camphrée stimule la végétation et to-

nisie les plantes maladives.

Il suffit d'arroser les jardins suspendus, qui font la joie des amateurs, avec de l'eau chargée de camphre pour voir les plantes anémiques reprendre une vie nouvede.

Nous conseillons aussi de placer les bouquets dans de l'eau camphrée; ils garderont

plus longtemps leur fraîcheur.

Gelée fortifiante. - Prendre 250 grammes de viande désossée et bien saignante, et mettre un poids égal de jaret de veau. Ajouter un ou deux oignons une ou deux carottes et un verre à liqueur d'eau-de-vie. Saler. Mettre au bain-marie dans la marmite américaine pendant huit heures : au bout de ce temps, retirer ; on a un jus qui se prend en gelée et qui constitue un aliment agréable et nutritif, pour personnes anémiques ou malades.

PLUIE DE SANG

Des dépêches, venues à la fois de la Palerme, de Naples et de Rome, signalent sur ces divers points l'apparition du phénomène connu sous le nom de pluie de sang. Pendant toute une journée, le ciel n'a cessé d'être coloré d'un rouge extraordinairement intense; un vent du Sud. d'une extrème violence, chassait avec une étonnante rapidité d'énormes nuages de pourpre. et quand les averses tombaient par intervalles, les gouttes d'eau ressemblaient à du sang coagulé. En même temps, se produisait à Naples cet autre phénomène auquel on donne le nom de Fée Morgane. Cette Fata Morgana est une sorte de mirage qui se produit souvent aux environs du détroit de Messine. De Messine, on croit apercevoir dans la direction de la Calabre, ou bien de Reggio on croit voir du côté de la Sicile, d'immenses palais avec d'interminables colonnades, des tours, des allées de pins, de cyprès, parfois aussi des vaisseaux ou encore des fantômes. L'explication ee ce phénomène est des plus simples;

ce mirage est comme la pluie de sang, le ésul'at de la réfraction et de la réverbération de la lumière sur l'écran de poussières suspendues dans l'atmosphère et qui, la plupart du temps, sont apportées du désert africain par un violent sirocco. Cette fois encore, c'est bien d'Afrique qu'est venue la pluie de sang qui s'est abattue sur l'Italie méridionale; car, tous ces jours-ci, le télégraphe a signalé en Tunisie de terribles ouragans. Ce qu'il y a eu de particulier dans la journée de dimanche, c'est qu'on ait observé à Naples le mirage dit de la Fée Morgane. Autant ce mirage est fréquent en Sicile où il a été vu et décrit maintes fois par les vavageurs et les naturalistes, autant il est rare pu'il se produise à une distance plus grande de l'Afrique et dans un horizon aussi vaste que celui de la baie de Naples, ce qui fait supposer que le sirocco a été, cette fois, d'une violence tout à fait exceptionnelle. Nous avons dit que ce singulier phénomène était unanimement connu dans l'Italie du Sud sous le nom de la Fée Morgane ; mais personne jusqu'ici n'a pu nous révéler d'où venait cette allusion populaire à la magicienne sœur de l'enchanteur Merlin.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In bon tchaintou dain in môtie çà quéque tchose de bé; an ainme l'ôiu, tchutôt é hâtes fétes, tian ay ié béco de monde à môtie.

Ca co que saivint bin les tchaintous d'in velaidge de lai frontiére française, que ne cognéchinpent bin lai note ai peu que demorint en rote bin pu sevant qu'ay n'airait faïu. Comme ay teniint d'in po se dichtinguay le djo de lai St-Piere, féte patronale ai peu qu'ai saivint to que le chef de gare aivay lai pu belle voix de lai contray, ay le demaindainnent po allay ios édie ay tchaintay à môtie le djo de lai féte, ço qu'ay l'accepté bin vlantie, car ay l'était fie de sai belle voix, tot heureux de se faire ôiu pai taint de dgens en lai fois. Ay l'allé donc a môlie ci djo li (ço que n'y airivaype to les mois in co.) Ay se fesé ôiu comme ay fà: les dgens se drassint tchu les bains po le raivisay é tchaintai. Min voici que ditant di sermon que feut in pô trop long, ay fà bin l'aivouay, mon chef de gare. que n'aivaype l'habitude des prédications (ay n'an ôiaype d'âtre que ces de sai fanne ay lôtà:) s'endremé ay peu se boté ay rontchie comme in bid aïrou. Tiain le sermon feut fini, que le monde se ieuvé po le Credo, le nauvé tchaintou se révoyié tot d'in cô ay peu se boté ay criay de totes ses foëches: Les voyageurs pour la ligne Fontarlier-Dijon-Mâcon en voiture! Tot le monde paitché d'in éclat de rire, ay peu mon hanne, tot surpris de se trovay à môtie, se savé comme se le diaile aivay voiu le pare, pai lai poëtche de lai sacrichetie sain s'occupay de saivoy se les tchaintous vlint réussi aivo iote masse, en diuraint que c'était lai deriere fois qu'ay l'a frait tchaintay à môtie. Ay ne se fiay pu en lu.

Stu que n'ape de bôs.

Etat civil de l'arrondissement

Damphreux-Lugnez-Cœuve

Année 1900.

(Fin) profe.

Décès.

Janvier. - Da 1. Berger Jeanne, fille Jean-Louis et de Marie née Courtat, Cœuve. — Du 2. Voillat Joseph, fils de Xavier et Catherine née Leschenne, Damphreux. — Du 8. Pape An-toine, veuf de Généreuse, née Bouju, Lugnez. — Du 23. Roueche Suzanne, fille Jules et de Annette, née Choulat, Lugnez. - Du 31. Quain Nicolas, fils Nicolas et de Marie, née Muller, Damphreux.

Février. — Du 6. Oeuvray Fidélia, fille François et de Marie, née Cœudevez, Cœuve. — Du 10. coiset de Marie, née Cœudevez, Cœuve. — Du 10. Chavanne Marie-Anne, veuve de Henri Chavanne, Cœuve. — Du 13. Voillat Catherine, épouse de Voillat François, née Cuttat, Damphreux. — Du 21. Bourgeois Léon, fils de Amélie, Damphreux. — Du 25. Oeuvray Marie, épouse de Jean-Baptiste Oeuvray, Cœuve. — Du 27. Chavanne Marie-Anne née Grélat, veuve de Henri, Cœuve. — Du 28. Bernard Généreuse née Frassard, épouse de Jean-Baptiste reuse née Frossard, épouse de Jean-Baptiste,

Mars. — Du 1. Chavanne Gustave, époux de Marie, née Trouillat, Cœuve. — Du 16. Maillat Paul, fils Paul, et de Marie, née Bernard, Courtedoux. — Du 27. Brahier Léon fils Célestin et de Eugénie, née Piegay, Cœuve.

– Du 19. Henri Maurice, fille de Maurice et de François née Ménegay, Damphreux.

— Du 24. Jubin Louise fille Albert et de Her-

minie née Coincon, Rocourt.

Mai. — Du 6. Juillerat Anna, fille Joseph, et de Annette née Bernard, Cœuve. — Du 18. Pape Emma, fille Imier et de Joséphine née Quain,

Juin. Du 3. Gisser Henri, fils Joseph et de Constance, née Stein, Delle. — Du 5. Cuenat Elisabeth, née Cuenat, veuve Henri de Cœuve. — Du 19. Vallat Henri, époux de Joséphine, née Quain, Damphreux. — Du 22. Noirjean Léoa, fils Léon et de Annette, née Theuvenat, Lugnez. — Du 23. Gressot Généreuse née Remy, épouse de Xavier, de Meroux. — Du 30. Ribeaud Cyprien, veuf de Marie, née Bernard, Cœuve. Cœuve.

- Du 27. Theuvenat Rosine née Que-Juillet. loz, veuve de Joseph, Lugnez. — Du 29. Henry Jean-Claude, fils de Jean Claude et de Catherine née Heiniger, Damphreux.

Août. — Du 21. Bailly Justin, époux de Mathilde née Piquerez, Cœuve. — Du 27. Brahier Marthe, fille Léon et de Virginie née Chavanne, Cœuve. — Du 25. Henry Victorine fille Henri, et de Annette née Gschwind, Damphreux.

Septembre. - Du 10. Leschenne Jean-Pierre veuf de Marie Anne, née Juillerat, Cœuve. Du 22. Bailly Marguerite, née Cuenat, veuve de Jacques, Cœuve. — Du 25. Giser Henriette, fille Joseph, et de Constance née Stein, Delle.

Octobre. — Du 12. Chapuis fils Emile et de Mélina née Ribeaud, de Vaudoncourt. Du 19. Cuenat Xavier, fils Xavier, et de Marie née Ribeaud, Cœuve.

Décembre. — Du 3. Noirjean Marguerite fille Gustave, et de Marie née Roueche Lugnez. — Du 30. Sanner Catherine, née Sanner, veuve de Olivier de Alle.

Mariages.

Janvier. - Du 9. Cuttat Léon, Damphreux et Julia Pape de Lugnez. - Du 16. Bourgeois Jean-Baptiste, Damphreux et Voillat Marie, Damphreux. — Du 23. Chène Henri, de Epiquerez et de Léonie Henzelin, de Cœuve.

Avril. — Du 16. Juillerat Clément, de

Cœuve et Bernard Mélanie de Cœuve.

Mai. — Beuret Léon, de Soubey et Madeux Marie de Réchésy. — Du 5. Noirjean Florian, de Lugnez et Trouillat Anna de Cœuve. — Du 12. Roueche Joseph de Lugnez et Bouju Julia de Damphreux.

Septembre. -- Du 9. Fleury Jeseph de Alle et Gschwind Augustine de Damphreux. — Du 9. et Gschwind Augustine de Damphreux. — Du 9. Voillat Joseph, de Damphreux et Mahon Honorine, de Damphreux. — Du 15. Voillat Joseph, de Damphreux et Ribeaud Louise, de Cœuve. Octobre. — Du 2. Comment Jules, de Bonfol et Villard Maria, de Cornol. Novembre. — Du 10. Voillat Edouard, de Damphreux et Stouff Berthe, de Réchey. — Du 10. Voillat Adolphe, de Damphreux et Voillat

Marie, de Damphreux. — Du 13. Bourgeois Joseph, de Damphreux et Henry Catherine, de Damphreux. — Du 30. Pape Joseph, de Lugnez et Chavanne Fidélia, de Cœuve.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N · 165 du Pays du Dimanche:

646. CHARADE.

Polichinelle.

647. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

PROME THE E THE A AGRE GE NE GRENE

648. SURPRISE.

La lettre B, coupée en deux, donne deux D, qui valent chacun 500, et qui accolés, qD, représentaient, chez les Romains. la lettre M, Mille.

649. LOGOGRIPHE.

Truffe. Furet. Fût. Turf. Rue.

Ont envoyé des Solutions partielles: MM Rhobür A. représentant des paquets de cigarettes pour la place des Bennelats ; Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Armand Steulet à Porrentruy; Idschen Also dans la Coulisse; Lubin influensé; Les voyageurs au pays des Potets.

654. CHARADE.

Quand mon premier paraît, le travailleur se Tandis que dans son lit plus d'un paresseux Redoutez mon second pour vos doigts délicats. Si, pour cueillir mon tout, vous avancez le bras.

655. COQUILLES AMUSANTES.

Le carreau cède la glace au sobre.

656. MOTS EN CROIX.

a, a, a, c, c, c, h, l, t, o, o, o.



657. MÉTAGRAMME.

Sur mes cinq pieds, grand duché; Un moine déchaussé; Tribut au trépassé.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 26 courant.

Publications officialle:

Convocations d'assemblées.

Boécourt. — Le 17 après l'office pour s'occuper d'une requête sur la question des fontaines, de l'installation du téléphone et du reglement d'organisation.

De suite après, assemblée bourgeoise. Beurnevésin. — Le 17 à 12 h. 1/2 pour approuver les règlements d'assistance et nommer

une commission. Courtételle. - Le 17 à 12 h. 1/2 pour nom-

mer un instituteur, passer les comptes et décider la prise des taupes

La Chaux. — Le 20 à 2 h. pour passer les comptes. arrêter le budget, décider si l'on mettra l'école au concours.

Montenot. - Le mardi 19 à 8 h. du soir pour passer les comptes.

Mettemberg. — Le 17 à 12 1/2 h. pour passer les comptes, remettre la garde du bétail.

Rebeuvelier. — Le 17 à 2 h. pour discuter l'établissement des hydrantes et des réparations

Soubey. - Le jeudi 21 à 9 h. pour passer les comptes, arrêter le budget, adopter le règlement pour l'arrondissement de digues du

St-Ursanne. - Le 17 àl 1 h. pour nommer un instituteur.

Vendlincourt. - Le 17 à 12 1/2 h. pour passer les comptes.

Les Bois. — Le lundi 25 mars à 9 h. pour passer les comptes, discuter le traitement du secrétaire, s'occuper du marché-concours de chevaux.

Vellerat. - Le 24 à 1 h. pour nommer la régente et décider le partage du fonds des pauvres.

Assemblées paroissiales

dans toutes les paroisses du Jura le 24 mars pour nommer un membre de la commission catholique.

En outre à Soubey pour passer les comptes et intenter une action en justice, à Chevenez à midi pour renouvler les autorités, à Courgenay-Cornol à 1 heure pour liquider un litige et nommer les vérificateurs des comptes ; — à Courtemaiche à 2 h. 1/2 pour passer les comptes; à Grandfontaine à 2 h. pour passer les comptes; — à Porrentruy dès 10 1 2 h. pour nommer le président du Conseil; — à St-Imier à 11 h. pour approuver les comptes et nommer un conseiller.

Buix-Boncourt-Montignez à 2 h. pour renouveler les autorités paroissiales et passer les comptes. — Miécourt-Alle à 1 1/2 h. pour remplacer un conseiller et statuer sur un dégrévement. — Bonfol à 2 h. peur passer les comptes et approuver des réparations à la cure.

Avis officiel

Sociétés de tir. — Les subsides fédéraux et cantonaux pour le tir en 1900 peuvent être touchés à la recette de district.

Cote de l'argent

du 13 mars 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 107, 50 le kilos Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 109. 50 le kilo

Lé'diteur : Société typographique de Porrentruy.